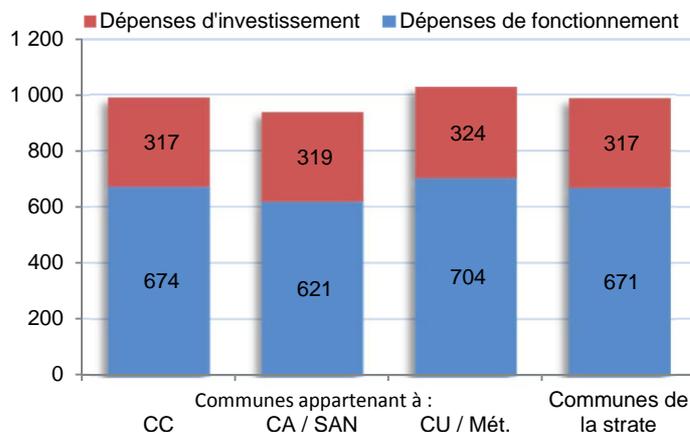
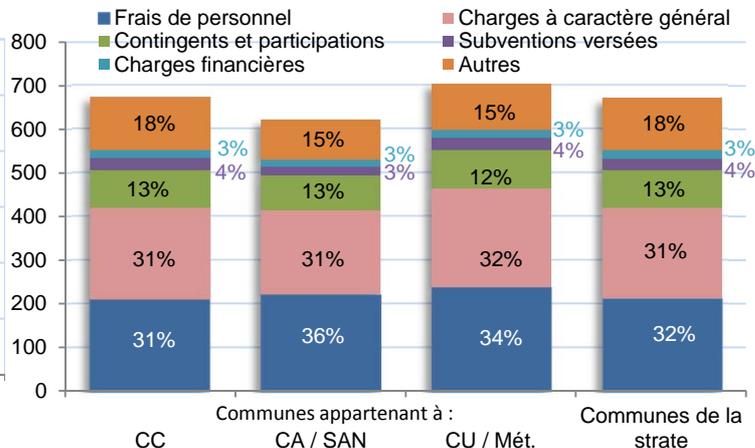


DÉPENSES

Dépenses hors dette (en €/hab.)

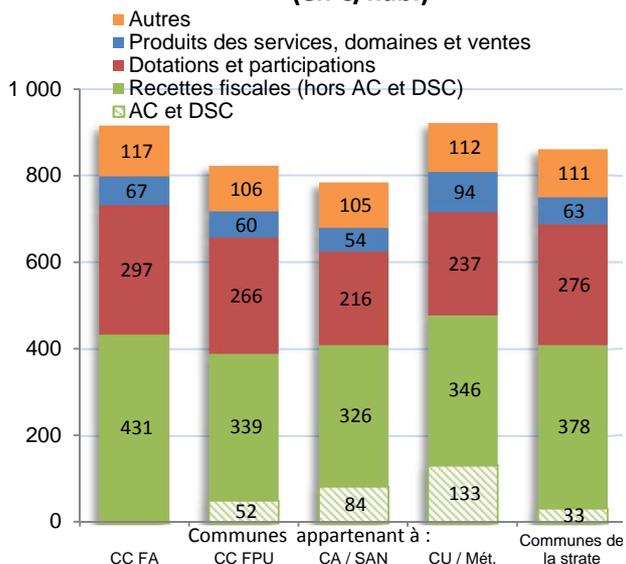


Structure et montants (en €/hab.)
des dépenses de fonctionnement

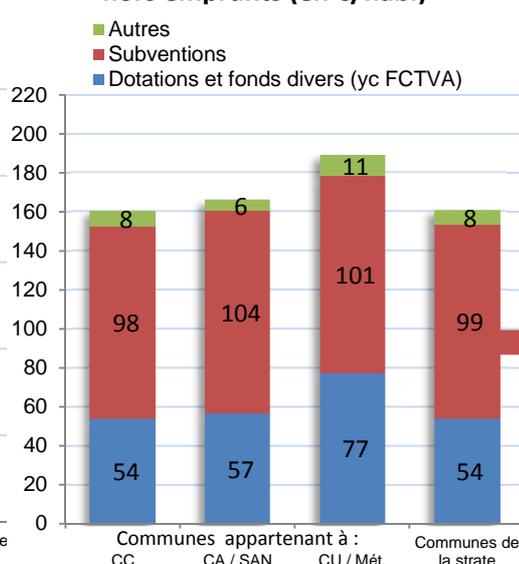


RECETTES

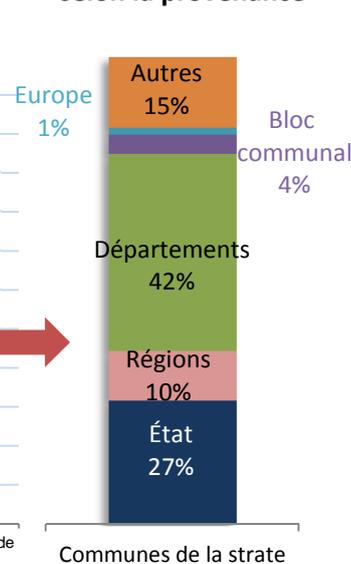
Recettes de fonctionnement
(en €/hab.)



Recettes d'investissement
hors emprunts (en €/hab.)

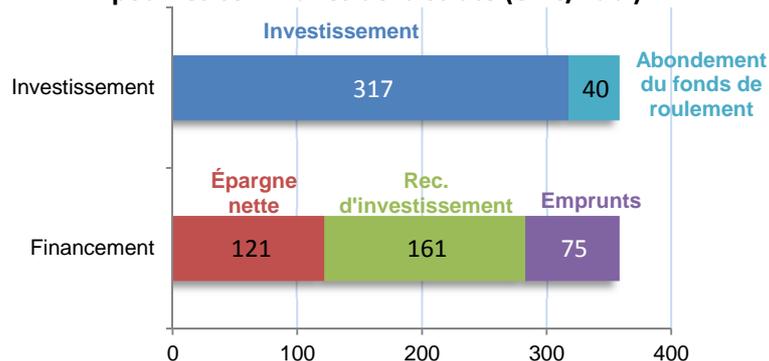


Subventions reçues
selon la provenance



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Modalités de financement des investissements
pour les communes de la strate (en €/hab.)



Principaux ratios sur la dette et la trésorerie
en fonction de l'appartenance intercommunale

	CC	CA / SAN	CU / Mét.	Com. de la strate
Encours de dette au 31/12 en €/hab	525	479	469	522
Dette/épargne brute	2,7	2,9	2,2	2,7
Dette/rec. de fonct.	60,7%	61,1%	50,9%	60,6%
Charges financières / encours au 01/01	3,7%	3,8%	3,8%	3,7%
Trésorerie au 31/12 en jours de dépenses	287	266	465	286

Compléments méthodologiques

Nombre de communes et population par strate et appartenance intercommunale en 2015

Strate démographique de la commune et appartenance intercommunale	Population en millions	En % du total	Nombre de communes	En % du total
1 Moins de 500 hab.	4,483	6,9%	19 562	53,4%
dont appartenant à :				
CC	4,173		18 457	
CA ou SAN	0,292		1 040	
CU ou Mét.	0,016		57	
Communes isolées	0,002		8	
2 De 500 à 2 000 hab.	11,546	17,8%	11 770	32,1%
dont appartenant à :				
CC	9,334		9 735	
CA ou SAN	1,999		1 853	
CU ou Mét.	0,211		180	
Communes isolées	0,003		2	
3 De 2 000 à 3 500 hab.	5,886	9,1%	2 247	6,1%
dont appartenant à :				
CC	4,097		1 578	
CA ou SAN	1,537		575	
CU ou Mét.	0,250		93	
Communes isolées	0,002		1	
4 De 3 500 à 10 000 hab.	11,796	18,2%	2 084	5,7%
dont appartenant à :				
CC	6,099		1 127	
CA ou SAN	4,261		727	
CU ou Mét.	1,337		215	
Communes isolées	0,099		15	
5 De 10 000 à 30 000 hab.	11,971	18,5%	722	2,0%
dont appartenant à :				
CC	2,983		210	
CA ou SAN	6,444		367	
CU ou Mét.	2,079		122	
Communes isolées	0,466		23	
6 De 30 000 à 100 000 hab.	11,196	17,3%	230	0,6%
dont appartenant à :				
CC	0,223		6	
CA ou SAN	8,397		174	
CU ou Mét.	1,379		29	
Communes isolées	1,197		21	
7 Plus de 100 000 hab. (hors Paris)	7,810	12,1%	40	0,1%
dont appartenant à :				
CC	0		0	
CA ou SAN	3,108		23	
CU ou Mét.	4,702		17	
Communes isolées	0		0	

France entière hors Paris y compris Mayotte - DGFIP 2015

Sigles

CC : communauté de communes
 CA : communauté d'agglomération
 SAN : syndicat d'agglomération nouvelle
 CU : communauté urbaine
 Mét. : métropole
 FA : fiscalité additionnelle
 FPU : fiscalité professionnelle unique
 AC : attribution de compensation
 DSC : dotation de solidarité communautaire

Avertissement

Les moyennes cachent des disparités au sein d'une même strate et certaines catégories de regroupement (en fonction de l'appartenance intercommunale) peuvent contenir un nombre limité de communes et doivent donc être analysées avec prudence.

Quand le nombre de communes isolées est peu significatif, les données les concernant n'apparaissent pas dans les graphiques ; elles sont cependant prises en compte dans les données de l'ensemble de la strate.

Les données figurant dans ce document sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un engagement de La Banque Postale.

Ce document est fourni à titre informatif. La reproduction totale ou partielle du présent document doit s'accompagner de la mention La Banque Postale - AMF

Précisions méthodologiques

Les données sont issues des comptes 2015 de la DGFIP (budgets principaux). Elles sont France entière hors Paris et y compris Mayotte.

La population utilisée pour les euros par habitant est la population INSEE du fichier DGF de l'année 2015.

Les cessions (compte 775) sont ici en recettes de fonctionnement ; parmi les subventions d'investissement (compte 13), la dotation d'équipement des territoires ruraux a été classée comme provenant de l'État, les amendes dans le poste "autres".

Trésorerie en jours de dépenses : trésorerie au 31/12 rapportée aux dépenses réelles totales hors remboursements de dette.

L'encours au 01/01 est calculé en déduisant de l'encours au 31/12 le flux net de dette (emprunts - remboursements)

Les dépenses d'équipement correspondent aux comptes 20 (hors 204), 21 et 23.

Les dépenses et recettes sont calculées en mouvements réels.

Épargne brute : recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement

Épargne nette : épargne brute - remboursements de la dette

AMF

Tél. : 01 44 18 14 14

amf.asso.fr

41, quai d'Orsay 75343 Paris Cedex 07



La Banque Postale

Tél : 0 969 36 88 00 ⁽¹⁾

labanquepostale.fr/collectivites.html ⁽²⁾

(1) Appel non surtaxé.

(2) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

La Banque Postale Collectivités Locales

SA au capital de 100 000 euros.

Siège social : 115 rue de Sèvres 75006 Paris

792 665 572 RCS Paris



COLLECTIVITÉS
LOCALES